

CHARTRE DE LA MAISON D'ENFANTS D'AVENCHES



La Maison d'Enfants d'Avenches (MEA) est une association de droit privé qui s'inscrit, en particulier, dans la politique socio-éducative de l'Etat de Vaud. Elle s'appuie sur les lois en vigueur et développe des prestations financées par la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse (DGEJ), lesquelles sont définies dans le concept institutionnel.

Sa mission est l'accueil d'enfants et d'adolescents âgés de 6 à 18 ans en internat ou externat. L'intervention éducative vise l'acquisition d'une autonomie suffisante pour quitter l'institution au profit d'un projet adapté. La MEA chemine avec les familles en fonction de leurs besoins vers l'atteinte d'objectifs réalistes.

La MEA se caractérise par un fonctionnement basé sur **l'approche éducative de la réalité** qui valorise la **participation** et la **responsabilité progressive** de chacun.

Sa situation géographique, éloignée des zones urbaines, offre de nombreux avantages. **L'adaptabilité**, la **créativité**, la **persévérance** et la **réactivité** font l'esprit de la MEA.

Précieuse et unique, chaque personne tend vers **l'authenticité**.

La prise d'initiative est encouragée et aide à affirmer **l'engagement** de chacun.

La bienveillance et **l'entraide** guident les actions au quotidien.

La responsabilisation de chacun est attendue pour mener à bien la mission.

Ces **valeurs** sont reconnues comme les références communes dans les interactions avec les enfants, leurs familles et les différents intervenants.